

Certificat de Spécialisation agricole

CS ARBORISTE GRIMPEUR

RNCP 41391 (31 12 2030) - Diplôme national de niveau 4 du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire

MAJ 03 2026

INFORMATIONS FOURNIES SOUS RÉSERVE DE VALIDATION PAR LA RÉGION

Public ciblé

- Jeune -26 ans
- Demandeurs d'emploi
- Adultes en reconversion
- Salariés

Prérequis

- Travailler en plein air en équipe
- Ne pas avoir de contre-indication médicale (certificat médical à fournir)
- Lire et comprendre les consignes écrites ou exprimées en français
- Justifier de :
 - Diplôme / titre de niveau 4
 - **ou** 1 an d'activité en lien avec le métier
 - **ou** 3 ans d'activité dans une autre filière

Modalités d'inscription

- Pré-inscription en ligne sur
 - ▶ www.campusvertdazur.fr.
- Validation obligatoire du choix de formation :
 - Pour les demandeurs d'emploi, par un conseiller (France Travail, mission locale, Cap emploi, P.L.I.E...);
 - Pour les salariés, par l'organisme financer (demande au plus tard 3 mois avant l'entrée en formation).

Modalité d'entrée en formation :

(sous réserve dans places disponibles)

Étude du dossier lors d'une commission de validation (dans le mois précédant la formation) suite à **3 étapes obligatoires** :

- Réunion d'information collective
- Entretien de motivation
- Test pratique de grimpe

Tarifs (selon modules):

- 19 916,82 € (parcours complet)

Financement :

- Région Sud
- Opérateur de compétences (OPCO) entreprise
- Projet de transition professionnelle
- Financement individuel

Rémunération

- Maintien des ARE France Travail pendant la formation
- Rémunération Région Sud selon les conditions
- Maintien du salaire selon les employeurs

Matériel pédagogique

À votre charge :

- matériel d'écriture.

Fourni :

- Pantalon anti-coupeure, manchettes, casques, chaussures de sécurité et gants

Attester d'une qualification professionnelle dans le secteur de l'élagage. Apprendre à effectuer les choix techniques en autonomie et à porter attention à leur sécurité et à celles des tiers (collègues, usagers, clients,...).

Être en capacité de repérer l'arbre ou les arbres sur lesquels intervenir, observer leur état et les contraintes d'intervention.

L'OBJECTIF

Le **CS « Arboriste Grimpeur »** est une formation professionnelle permettant l'acquisition de savoirs et savoir-faire pour réaliser l'ensemble des activités de taille et de soins aux arbres.

Les titulaires de ce certificat effectueront des activités de coupe, démontage, abattage et élagage sur des arbres, en tenant compte au préalable des attentes du client ainsi qu' en analysant le végétal dans son environnement. Ils prépareront leur chantier en amont dans le respect des normes de sécurité des biens et des personnes et en conformité avec les règles professionnelles du secteur.

Dans leurs activités, ils pourront :

- ✓ Réaliser un diagnostic
- ✓ Définir une stratégie d'intervention
- ✓ Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail
- ✓ Réaliser des interventions techniques sur les arbres
- ✓ Veiller au bon entretien de son matériel

L'arboriste grimpeur travaille avec un binôme.

Ce parcours sera dispensé à Antibes en intégralité.

POURQUOI LA FORMATION CONTINUE ?

- ✓ Parcours alliant stage en entreprise ou collectivité et temps en centre de formation
- ✓ Apprentissage des savoirs, savoir-faire et savoir-être du métier
- ✓ Pédagogie active : visites de sites, de structures, de fournisseurs, organisation et réalisation de projets (de la commande à la mise en œuvre), rencontres, confrontations, étude de cas, travaux de groupes, ...
- ✓ Individualisation dans la conception et l'élaboration des enseignements
- ✓ Accompagnement individualisé
- ✓ Accompagnement personnalisé pour les personnes en situation de handicap
- ✓ Un tremplin vers l'insertion professionnelle

L'ensemble de ces facteurs contribuent à rendre chaque apprenant, en formation continue, véritablement acteur dans la construction et la réalisation de son projet de vie.

VOIES D'ACCÈS À LA CERTIFICATION

Contrat d'apprentissage, Parcours de formation continue, Contrat de professionnalisation, Validation des Acquis de l'Expérience.

LE CONTENU DE LA FORMATION (Consultez le référentiel du diplôme sur www.chlorofil.fr)

La formation est construite à partir de situations professionnelles afin de favoriser les liens entre connaissances théoriques, techniques, professionnelles et pratiques.

Le parcours est prévu en modulaire pour élargir le portefeuille de compétences.

Modules :

- ✓ Définir une stratégie d'intervention (Diagnostic, réchauffement climatique, parasitologie, reconnaissance des arbres)
- ✓ Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail (Techniques de taille, EPI et machinisme, accès et déplacements adaptés à la taille)
- ✓ Réaliser des interventions techniques sur les arbres (Techniques de démontage avec/sans rétention, EPI et machinisme)
- ✓ Passage du GSA / SSTA
- ✓ Initiation aux plates-formes élévatrices mobiles
- ✓ Techniques de recherche d'emploi, transition numérique, valeurs de la République.

Le CS Arboriste Grimpeur est un **Diplôme en Unités Capitalisables (UC)**. Les candidat(e)s ont la possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

→ **Dispositif d'évaluation** : évaluation en situations professionnelles tout au long de la formation.

Stages en entreprise et/ou exploitation : 12 semaines

LES MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cours théoriques en présentiel (ou distanciel selon conditions), travaux pratiques sur le site de formation et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, stages en entreprise, rencontres partenariales, participations à des manifestations de territoire.

Les locaux sont adaptés à l'accueil de public en situation de handicap. Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement personnalisés vous seront proposés si besoin (prendre contact avec la référente handicap du centre).

Venez découvrir nos supports pédagogique sur notre site internet



www.campusvertdazur.fr



Site et formations accessibles aux personnes en situation de handicap

L'ALTERNANCE

La formation comprend **entre 623 h et 693 h** de formation en centre et **420 h** de stages professionnels en entreprise.

La durée en centre peut varier et le parcours peut être adapté selon les besoins, les acquis académiques (VAA) et de l'expérience (VAE).

Le programme de formation est établi avant l'entrée en formation.

Calendrier : de Mars 2027 à Novembre 2027

LES DÉBOUCHÉS

Exemples de poursuites de formation possibles :

Formations professionnalisantes, Formations professionnelles courtes 100% Nature.

✓ **Secteur d'activité** : Entreprises du paysage, collectivité territoriales, entreprises forestières.

✓ **Catégorie d'emploi** : Arboriste, arboriste-grimpeur, élagueur (élagueur-grimpeur / élagueur espaces verts), grimpeur-élagueur
[Code(s) ROME : A1201]

Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Service Formation Continue

88, Chemin des Maures - 06600 ANTIBES

Tél : 04 92 91 02 33

E-mail : cfppa.antibes@educagri.fr

Site web : www.campusvertdazur.fr



Taux réussite
examen**

73%*

Taux de satisfaction
Moyen**

83%*

*session 2024-2025

**ensemble des indicateurs clés disponibles sur www.campusvertdazur.fr